

Pension Féline GardiFelin-Toulouse

Formulaire de réservation

M. DUBOIS Harold
36, Allée René Descartes
31770 COLOMIERS
Tel : 06 08 37 09 60
Etablissement enregistré à la DDPP31 N°31-149-513
Certificat de Capacité Animaux de compagnie d'espèces Domestique N°31-409
Siret : 808 959 936 00010 – <http://toulouse.gardifelin.fr>

Coordonnées des propriétaires :

Nom/ Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : Téléphone :

Pensionnaire(s) :

Arrivée le à h , départ le à h
Nom : N° Identification :
Race : Sexe : Castré / Stérilisé :
Date vaccinations : Vermifuge (O/N) : Anti-parasitaire (O/N) :
Nom : N° Identification :
Race : Sexe : Castré / Stérilisé :
Date vaccinations : Vermifuge (O/N) : Anti-parasitaire (O/N) :

Tarifs :

	Du 20 Avril au 6 Octobre 2019
Box individuel	12€/Nuit
Box Familial (maxi 3 chats)	20€/Nuit

Signature :

Je soussigné, M/Mme/Mlle déclare exactes les informations ci-dessus et je déclare avoir lu et approuvé les Conditions Générales ci-dessous.
Joindre un chèque bancaire à l'ordre de Harold DUBOIS d'arrhes de 30% du montant suivant les tarifs en vigueur.

Fait à Le Signature :

Conditions Générales :

- L'hébergement se fait en petite collectivité (seulement 4 boxes individuels ou familiaux). Les échanges entre animaux sont limités au maximum. Cependant, en nous confiant votre(vos) chat(s), vous acceptez les risques inhérents à la vie en collectivité féline : petites blessures, contamination par des maladies contre lesquelles il n'existe aucun vaccin (teigne, FIV, etc...) ou par le coryza dont le vaccin n'est pas efficace sur toutes les souches du virus.
- Si le Client vient reprendre son chat plus tôt que prévu, le paiement intégral du séjour réservé sera dû.
- Toute annulation de réservation moins de 1 mois avant le début de l'arrivée prévue entraînera la perte des arrhes versées par le client.
- Les séjours sont facturés à la nuitée et sont calculés sur la base d'une arrivée à partir de 15h00 et d'un départ avant 11h00 et du Lundi au Samedi.
- Si pendant son séjour, le chat présente des signes pouvant donner des inquiétudes sur son état de santé, GardiFelin Toulouse le fera examiner par un vétérinaire de son choix. Les frais de consultations, de soins, seront entièrement à la charge du Client, sur présentation d'une note d'honoraires. -Certaines maladies peuvent être présentes pendant des mois, voire des années dans l'organisme de votre chat sans se manifester et un événement stressant (tel que la mise en pension) peut déclencher l'apparition des symptômes. C'est le cas, entre autres, de la péritonite infectieuse féline (PIF), du FIV (sida du chat), de la teigne, de certaines formes chroniques de coryza, d'insuffisance rénale et d'hépatite. GardiFelin Toulouse ne pourra pas être tenue pour responsable de l'apparition de ces maladies.
- GardiFelin Toulouse se réserve le droit de refuser de prendre en pension un chat agressif, ou porteur connu de maladie contagieuse, ou non vacciné, ou non identifié par tatouage ou puce électronique, ou encore chat adulte non stérilisé.
- Pour tout traitement médical, le Client doit fournir le médicament en quantité supérieure à la durée du séjour (cela en cas de prolongation imprévue) ainsi qu'une ordonnance vétérinaire indiquant le nom du médicament à administrer, la posologie et la raison du traitement. Le traitement est appliqué sous réserve de bonne volonté du chat. GardiFelin Toulouse ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable si le chat ne se laisse pas manipuler pour recevoir son traitement.